

# Ville de Saint-Georges... *Un choix durable*

**Développement durable : C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.**

## 1) **Éclairage à DEL**

Ville de Saint-Georges investit plus de 1 M\$ pour transformer son réseau d'éclairage à DEL. → Fin des travaux en 2020.

- a) Permet de diminuer l'effet d'éblouissement et la pollution visuelle;
- b) Permet de couper la facture d'électricité en 4 (400 %);
- c) Retour sur investissement en 4 ans.

## 2) **Taxibus**

- a) 87 087 déplacements/personne (août 2021 à août 2022);
- b) Plus de 2,77 personnes par déplacement (août 2022);
- c) 9 726 clients depuis la mise en service 2011/ 3203 actifs (août 2022);
- d) Impact : diminution des gaz à effet de serre, diminution du trafic, permet de contrer l'isolement pour les personnes sans véhicule et diminue le coût de la vie des familles et des aînés.

## 3) **Bornes de recharge électrique**

- a) Ville de Saint-Georges compte 5 bornes électriques. Une sixième sera ajoutée très bientôt;
- b) Plusieurs autres bornes privées sont accessibles (Pères Nature et Carrefour).

## 4) **Plantation d'arbres**

- a) Concours annuel « Un arbre pour l'avenir » où l'on remet **100 arbres** de bon calibre à des résidents de Saint-Georges pour améliorer leur qualité de vie et diminuer les îlots de chaleur;
- b) Ville de Saint-Georges a un budget annuel de **50 000 \$** qu'elle consacre à la plantation d'arbres sur tout son territoire;
- c) Bassins de rétention : plantation d'arbres;
- d) Promenade Redmond : plantation d'arbres pour contrer les îlots de chaleur.

## 5) **Asclépiade du Monarque**

- a) Ville de Saint-Georges est reconnue à titre de « Ville amie des Monarques ». Nous avons remis plus de 200 sachets de graines d'asclépiade à la population en 2019. L'asclépiade est une plante qui nourrit les chenilles qui deviendront par la suite des papillons Monarques. Les Monarques sont de papillons dont l'espèce est menacée. La Ville a intégré à ses critères de plantation l'intégration des végétaux bénéfiques au Monarque.

## 6) **Site des neiges usées**

- a) Le site est doté d'une membrane qui retient les contaminants et les sels de route afin d'éviter qu'ils se retrouvent dans l'environnement.

## 7) **Cueillettes résiduelles (statistiques 2019)**

- a) 4 027 tonnes annuelles de matières recyclables;
- b) 13 000 tonnes annuelles de déchets enfouis;
- c) Défi matière organique – Pas de quantité suffisante pour construire une usine;
- d) Formation en compostage : formation auprès des familles à qui nous avons donné une formation et vendu à un prix réduit un composteur.

## 8) **Collecteurs de piles usagées**

- a) De nombreux collecteurs (60) de piles usagées ont été distribués sur le territoire de Ville de Saint-Georges; vous devez savoir qu'une seule pile contamine 1 mètre cube de terre et 500 litres d'eau pendant 50 ans.

## 9) **Programme de couche lavable**

- a) Remise d'une somme de 100 \$ pour l'achat d'un minimum de 24 couches lavables.

## 10) **Bassin de rétention**

- a) Dans les nouveaux développements, il y a obligation de construire un bassin de rétention afin de retenir l'eau et diminuer les risques d'inondation;
- b) Sur les stationnements pavés de commerces, aménagement de trous d'homme (*men hole*) qui permettent de recueillir le surplus d'eau de pluie;
- c) Ville de Saint-Georges compte une douzaine de bassins de rétention;
- d) Dix sont aménagés, dont certains l'ont été en collaboration avec Arbre Évolution de L'Islet dans le cadre de son programme de Reboisement social; les autres le seront au retour de l'été 2022;
- e) Il s'y plante entre 40 et 50 arbres selon la dimension du bassin.

### **11) Produit d'hygiène féminine réutilisable**

- a) Les résidentes de Ville de Saint-Georges peuvent bénéficier d'une aide financière à l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables. L'aide consentie correspondra à 50 % du coût d'acquisition pour une somme maximale de 50 \$;
- b) Par ce programme, Ville de Saint-Georges souhaite ainsi contribuer à l'effort environnemental et ainsi diminuer le volume de déchet acheminé au site d'enfouissement.

### **12) Herbicyclage**

- a) Programme afin d'inciter les citoyens à ne pas récupérer l'herbe lors de la tonte de leur pelouse. L'herbe sert d'engrais au gazon.

### **13) Eau potable**

- a) Ville de Saint-Georges a un programme de détection de fuites pour son réseau de distribution d'eau potable;
- b) Permet de les détecter plus rapidement et diminue les frais d'intervention et la perte d'eau potable traitée en usine;
- c) Économie d'argent.

### **14) Égout**

- a) Les boues de l'usine d'épuration sont valorisées afin de revégétaliser les mines ou les champs en culture.

### **15) Revitalisation centre-ville : sud du pont David-Roy**

- a) Mur de soutènement : les travaux de réfection du mur de soutènement au centre-ville donnent une nouvelle occasion d'intervenir en matière environnementale en ajoutant de la verdure pour contrer les îlots de chaleur;
- b) Ce projet permet du coup de poursuivre la piste cyclable et les sentiers piétonniers ce qui offre aux utilisateurs un moyen de se déplacer autrement qu'avec leur véhicule.

### **16) Jardin communautaire**

- a) Permet à un groupe de la population de produire leurs propres aliments du potager grâce à la parcelle de terre prêtée.

### **17) Campagne lingette jetable**

- a) Communiqué et entrevue télé pour inviter les gens à ne pas disposer des lingettes jetables dans les toilettes;
- b) Invitation à utiliser une serviette réutilisable avec du savon et de l'eau pour désinfecter.

### **18) Projet pilote sur la compensation de CO<sub>2</sub> avec la maison d'enseignement Let's Go**

- a) Let's GO : plantation de 5500 graines d'arbres par année sur trois ans (2019 à 2021) (épinettes, cèdres, érables, plaines + 1000 asclépiades [papillons Monarque]);
- b) Ville : versement de 1500 \$ annuellement sur 3 ans. Cet argent permettra l'achat des contenants et de terreau. La poursuite du projet dépendra du conseil et de l'institution par la suite.

### **19) Autres projets**

- a) L'organisme Arbre Évolution a également procédé l'automne dernier à la plantation de 669 végétaux (15 essences différentes) entre le parc Veilleux et à l'usine d'épuration.

## Ce qu'ont fait les services municipaux

### Direction générale

- a) Depuis 2014, mise en place du conseil sans papier qui économise une grande quantité de papier. Tous les documents greffe et annexes étaient photocopiés 12 fois, pour chaque comité et chaque séance;
- b) Diffusion du bulletin interne mensuel à tous les employés par voie électronique (mapaie.net).

### Service de l'informatique

- a) Nous offrons du télétravail, ce qui réduit la conduite automobile et les gaz à effet de serre;
- b) Nous effectuons le support à distance pour la grande majorité des problèmes. Réduction encore des déplacements automobiles;
- c) Mise en place d'accès à distance pour nos fournisseurs. Encore une fois, réduction des déplacements automobiles;
- d) Nous recyclons les vieux ordinateurs ainsi que les appareils électroniques défectueux avec la Régie intermunicipale;
- e) La numérisation des factures et des paies réduit la consommation de papier. En fait, tout le concept de ville sans papier depuis le début de la Covid permet de réduire la consommation de la Ville;
- f) Virtualisation des équipements informatiques. Optimise l'utilisation de nos infrastructures et réduit l'achat de matériel et le gaspillage d'électricité;
- g) Hébergement des MRC. Optimise l'utilisation des services informatiques et réduit l'achat d'équipements pour les MRC.

### Service de la sécurité incendie

- a) Arrêt du moteur des camions-incendie lorsque possible au lieu de les laisser en marche en *standby*;
- b) Achat d'outils à batterie au lieu de ceux fonctionnant au gaz ou qui nécessitent l'utilisation d'une génératrice au gaz pour fonctionner auparavant : mâchoires de vie, ventilateur, lumières de scènes, scies, perceuses, etc.;
- c) Achat d'un futur véhicule de prévention électrique prévu aux immobilisations.

### Service des finances

Le Service des finances et trésorerie a considérablement réduit sa consommation de papier, notamment par :

- a) La réception des comptes payables en ligne ou par courriel;
- b) L'archivage électronique des factures;
- c) Le paiement des fournisseurs par Transphère;
- d) La feuille de temps électronique et l'émission des relevés de paie via MaPaie.net;

- e) La mise en place du portail Voilà! pour offrir aux contribuables le moyen d'obtenir leur compte de taxes électroniquement;
- f) L'envoi des soumissions par courrier électronique;
- g) L'élaboration des différents formulaires en PDF éditables, évitant ainsi de les photocopier;
- h) Le virage numérique pour toutes les soumissions.

### **Service de l'urbanisme**

- a) Modifications réglementaires ayant un impact sur le développement durable :

2008 - Adoption du PIIA de la Route 204 qui exige des aménagements paysagers et de la plantation d'arbres en périphérie de la zone commerciale et en bordure ou à l'intérieur des aires de stationnement;

2014 - Introduction de normes pour l'éclairage afin de réduire la pollution lumineuse;

2015-2016-2018 - Diminution de plusieurs ratios de stationnement exigés pour les usages commerciaux et publics, dans les zones du centre-ville, dans le secteur de la Place de l'église;

2021- Diminution des dimensions des cases de stationnement et de plusieurs ratios minimums de cases de stationnement permettant de réduire la superficie des terrains occupée par de l'asphalte;

2021- Adoption d'un PIIA pour les stationnements de plus de 50 cases afin d'exiger des îlots de verdure et des arbres à l'intérieur des stationnements et autour de ceux-ci;

2021- Adoption d'un PIIA pour les projets d'ensemble commerciaux et résidentiels comportant des critères pour l'aménagement d'aires gazonnées ou paysagées autour des bâtiments, le long des limites de terrain, autour et à l'intérieur des aires de stationnement;

2021 - Adoption d'un PIIA sur les remblais et déblais qui oblige la végétalisation des terrains après les travaux.

### **Secrétariat général**

- a) Cour municipale numérique : n'est pas 100 % sans papier, mais nous sommes en voie d'amélioration, achat d'une tablette pour signature des plaidoyers et des ententes de paiement. Ce qui évitera l'impression des ententes et des plaidoyers version papier pour signature.
- b) Greffe : de plus en plus de signatures numériques des ententes et nous avons changé les façons de faire pour le suivi des séances, ce qui fait que nous imprimons moins d'extraits de résolution et beaucoup moins de documents du conseil sans papier que par le passé.